

[CPI] CONFIDENTIEL

COMITÉ CONSULTATIF POUR LA CANDIDATURE DES JUGES

DÉCLARATION

(Si certaines de ces affirmations ne sont pas correctes, veuillez préciser)

Je soussigné CLARENCE JOSEPH NELSON, SAMOA, déclare solennellement que :

1. Aucun élément relatif à ma conduite dans l'exercice de mes fonctions en tant que juge, procureur, avocat, ou universitaire, ou à toute autre poste de même nature n'a été l'objet d'un verdict disciplinaire défavorable.
2. Je n'ai jamais été démis, pour raisons de conduite contraire à l'éthique ou au professionnalisme, d'une affaire ni interdit d'exercer une profession.
3. J'ai toujours conservé une entière indépendance par rapport à des influences extérieures dans l'exercice de mes fonctions.
4. Je respecte la nécessité de promouvoir la diversité et l'intégration sur la base par exemple de la race, de la couleur de peau, du genre, de la religion, du handicap, de l'âge ou de l'orientation sexuelle.
5. Il n'a jamais été rendu aucun jugement à mon encontre concernant le harcèlement sexuel ou la violence sexiste, ni lié à mon travail ou autre.
6. Je n'ai jamais été déclaré en faillite, et aucun jugement n'a jamais été rendu à mon encontre pour malversations financières ou incapacité à rembourser des dettes.
7. Aucune procédure pénale en cours ou passée n'est ou n'a jamais été initiée contre moi.
8. Je maîtrise couramment au moins l'une des deux langues de travail de la Cour, suis capable de parler en public lors d'audiences ou de réunions, et d'avancer mes propres décisions.
9. J'affirme ici mon libre choix de rendre public / garder confidentiel les informations contenues dans ce document,

SIGNATURE

Fait le 19 juin 2023, à Apia Samoa..